

La pression artérielle pendant la grossesse

La mesure de la pression artérielle pendant la grossesse permet de repérer des risques de complications pour la mère et pour l'enfant à naître.

Mesure précise de la pression artérielle

- Chez la femme enceinte, la mesure de la pression artérielle est recommandée en position assise, sur un bras nu, avec un brassard adapté à la taille du bras et positionné à hauteur du cœur, au calme, en éliminant les causes d'erreurs telles que conversation, période suivant un repas ou un effort physique, émotion, etc.

- La pression artérielle est à mesurer lors de chaque consultation de suivi de la grossesse et au cours des semaines qui suivent l'accouchement.

- En général, la pression artérielle baisse au début de la grossesse, puis remonte au cours du troisième trimestre de la grossesse à des valeurs équivalentes et parfois supérieures à celles mesurées avant la grossesse.

- En dehors des situations d'urgence, en cas de chiffres élevés, il convient de confirmer la valeur de la pression artérielle par plusieurs mesures sur plusieurs jours : au minimum deux mesures espacées d'au moins 4 heures à 6 heures.

- Divers médicaments peuvent causer une augmentation de la pression artérielle.

Élévation de la pression artérielle : risque de complications

- L'élévation de la pression artérielle chez la femme enceinte, appelée hypertension gravidique, est parfois le signe d'une maladie du placenta, la prééclampsie (environ 2 % à 7 % des grossesses). Une prééclampsie est à suspecter si l'hypertension artérielle est associée à la présence d'albumine dans les urines.

- Pour la mère, la prééclampsie a des conséquences parfois graves : hématome rétroplacentaire, œdème pulmonaire, accident vasculaire cérébral, etc.

- Pour l'enfant à naître, la prééclampsie peut entraîner notamment un retard de croissance ou une naissance prématurée.

- L'hypertension gravidique apparaît généralement durant la deuxième moitié de la grossesse et parfois jusqu'à 6 jours après l'accouchement. Elle s'estompe habituellement en moins de six semaines.

Un risque augmenté à partir de 140/90 mm Hg

- Au cours de la grossesse, la pression artérielle est considérée comme élevée à partir de 140/90 mm Hg. L'hypertension est considérée comme sévère à partir de 160/110 mm Hg. Le risque de complications augmente avec le niveau de la pression artérielle.

- Dans l'hypertension gravidique, des mesures non médicamenteuses telles que le respect de périodes de repos dans la journée, semblent réduire le risque d'hypertension sévère. Un traitement médicamenteux est parfois utile.

©Prescrire – juin 2018

Sources • "Hypertension artérielle pendant la grossesse. Surveiller la pression artérielle, y compris pendant le post-partum" *Rev Prescrire* 2010 ; 30 (323) : 678-686 + (324) : Il de couv. • "Femmes enceintes. Prééclampsie : reconnaître les facteurs de risque" *Rev Prescrire* 2017 ; 37 (409) : 852.